



Campus  
économique

23, rue du Chambge B-7500 Tournai  
Tél : +32 (0)69 22 67 72  
Fax : +32 (0)69 22 98 64  
E-mail : eco-tournai@heh.be

[www.heh.be](http://www.heh.be)

# Plan d'action

## Janvier 2019

### Cursus Droit Bachelier en Droit

## **Introduction**

Ce plan d'action du Cursus Droit, dans sa version de janvier 2019, se base sur le dossier d'autoévaluation (DAE, juin 2017), le rapport final d'évaluation des experts (RE, juin 2018) associé à leur visite en octobre 2017, ainsi que l'analyse transversale (AT) du cursus Droit en Fédération Wallonie-Bruxelles présentée en décembre 2018.

Trois axes principaux avaient été définis dans le DAE, à savoir :

- Axe 1 : Pertinence du programme
- Axe 2 : Communication
- Axe 3 : Ressources matérielles et TIC

Des actions correspondantes avaient dégagées pour 2017-2018, et les actions privilégiées reprises dans une ligne du temps (DAE, p. 79).

Les actions de cette version actualisée du plan s'inscrivent dans la continuité de celles-ci, en intégrant les recommandations principales des experts, reprises dans le RE. Avec l'engagement des acteurs impliqués, les axes prioritaires liés à la stratégie de l'établissement ont été établis et définis selon 4 axes :

- Axe 1 : Soutien de la qualité du programme et renforcement de la culture qualité
- Axe 2 : Pertinence du programme – Concertation, partenariats et mobilité
- Axe 3 : Cohérence du programme – Approches pédagogiques
- Axe 4 : Mise en œuvre de ressources et dispositifs pour l'efficacité et équité du programme

Ces axes rencontrent également les recommandations établies dans l'AT et seront analysés périodiquement, pour évaluer les actions en cours, accomplies ou menées à terme, en vue de l'actualisation régulière de ce plan d'action.

**Axe 1 : Soutien de la qualité du programme et renforcement de la culture qualité.**

<b>Recommandations des experts</b>	<b>Actions envisagées</b>	<b>Responsables d'action - pilotes</b>	<b>Échéances</b>	<b>Résultats attendus (<u>indicateurs de suivi</u>)</b>
<i>RE 2018, p.7 « Le fait que le dispositif de délégués ne soit pas pleinement opérationnel au sein de la catégorie n'incite pas les étudiants à s'engager »</i>	1.Mise en place d'élections de délégués de classe en plus des représentants du campus économique au Conseil étudiants HEH.	P. LEGRAND	2019 -2020	-Meilleur <u>relais des préoccupations étudiantes</u> auprès de la direction et des enseignants par des délégués de cours élus par leurs pairs en début d'année. -Optimaliser la <u>participation des étudiants</u> sensibilisés par les délégués notamment lors des Evaluations des enseignements
<i>RE 2018, p. 8 « Le Comité des experts souligne les efforts de la HEH pour mettre en œuvre la politique de l'assurance qualité sur le terrain, de façon à ce qu'elle ait du sens pour les enseignants dans leur activité pédagogique »</i>	2.Création d'une cellule qualité au sein du Campus en collaboration avec la coordination pédagogique et la direction	F. GAUBE H. VANCOPPENOLLE P. LEGRAND M. MONNART	2019 -2020	Mieux cibler les <u>besoins qualité</u> de la section grâce au développement d'une culture qualité intégrée.
<i>RE 2018, p.10 (...) « Démontrer que la HEH s'implique dans la qualité et qu'elle est reconnue officiellement pour ses efforts »</i>	3.Participation aux appels à projets en matière de développement durable et organisation d'activités (tables rondes le 16 septembre entre les étudiants de début de cycle et de fin cycle autour d'un petit déjeuner « responsable » - confection d'affiches « vitrauphanie » éducatives sur l'impact des plastiques à usage unique – distribution de mugs en bambou à l'ensemble du campus – conférence « comment réduire son empreinte écologique » - travaux de groupe sur cette thématique –	F. GAUBE H. VANCOPPENOLLE B. LOIR	2018 -2019	Prise de conscience des étudiants de l'importance de cette thématique avec <u>intégration</u> dans leur vie quotidienne sur le campus et recherche de <u>subsidés</u> qui contribuent à mener des actions visant à l'amélioration de la <u>qualité environnementale</u> .

	présentation du projet à l'ARES).			
<i>RE 2018, p. 9 « Les étudiants sont correctement informés sur le plan administratif »</i>	4. Amélioration des outils informatiques mis à disposition des étudiants.  5. Mise en place de modules de formations des étudiants en début d'année académique lors des journées d'accueil	SERVICE INFORMATIQUE HEH  A. ROUSSEAU	2018 -2019  Action récurrente	Téléchargement de tous les documents administratifs et académiques par les étudiants permettant au <u>personnel administratif</u> de se consacrer à d'autres <u>missions</u> .
<i>RE 2018, p.9 (...) Une marge de progression de la section en matière de communication entre enseignants et étudiants est néanmoins possible »</i>	6. Utilisation de l'hyperplanning pour la confection des horaires et la planification de l'ensemble des activités du campus	T. ROCHART	2018-2019	<u>Communication</u> instantanée des modifications horaires, des activités, réunions, formations planifiées tant aux étudiants qu'à l'ensemble des personnels.
<i>RE 2018, p. 10 «La plateforme MOODLE a été mise en place et est utilisée, de manière toutefois inégale, par les enseignants »</i>	7. Organisation de modules de formation pour les enseignants suivant le niveau de connaissance de l'outil en début d'année académique (pour les nouveaux collègues) et au cours de l'année suivant les besoins des collègues.	H. VANCOPPENOLLE	2018-2019	Encourager <u>l'utilisation de la plateforme Moodle</u> par l'ensemble des enseignants comme outil pédagogique pour prolonger les activités dispensées en présentiel.

**Axe 2 : Pertinence du programme – Concertation, partenariats et mobilité.**

Recommandations des experts	Actions envisagées	Responsables d'action - pilotes	Échéances	Résultats attendus ( <u>indicateurs de suivi</u> )
<i>RE 2018, p.11 « Les enseignants restent souvent seuls pour enseigner les savoirs et les compétences du programme révisé »</i>	1. Mise en place de binômes d'enseignants pour assumer une même activité d'apprentissage	M.MONNART	2018-2019	-Soutenir les nouveaux enseignants dans la <u>préparation des activités d'apprentissage</u> . -Partage des <u>supports de cours</u> avec émulation entre collègues et échange d'expertise.
<i>RE 2018, p. 11 «La description des compétences et savoirs transversaux reste limitée »</i>	2. Développement du travail transversal en associant diverses activités d'apprentissage (AA) comme une AA juridique (droit des consommateurs) et une AA non juridique (économie politique et sociale).  3. Amélioration de l'UE Projet	F. GAUBE A. HERNE A. SENELLE	2018-2019	-Amélioration de la réflexion des étudiants sur l'omniprésence du droit dans notre société par des <u>approches interdisciplinaires</u> et des <u>travaux de groupe</u> .
<i>RE 2018, p. 11 « La section devrait encore améliorer la collecte et l'analyse des informations auprès des milieux professionnels »</i>	4. Systématisation des enquêtes lors des visites de stage et des rencontres professionnelles (conférences – formations)	ENSEIGNANTS V.ALVISET	2018-2019	- <u>Base de données</u> actualisée en continu pour faciliter la diffusion des enquêtes et des informations quant au niveau de la qualité de la formation auprès des employeurs potentiels. -Retour des professionnels sur <u>l'adéquation de la formation</u> à leurs besoins.
<i>RE 2018, p.13 « Le comité d'experts recommande d'élargir le spectre des possibilités d'insertion économique du bachelier en droit dans une zone géographique plus vaste que le Tournaisis »</i>	5. Organisation d'un « Job Day » pour renforcer les contacts avec les milieux professionnels « d'ici et d'ailleurs »	C. DESAUVAGE F. GILLARD	2019-2020	Information complémentaire des étudiants sur les diverses facettes des métiers du droit et optimisation de <u>l'employabilité des diplômés</u>

<p>RE 2018 p. 12 « <i>Le feedback des Alumni est précieux car ils ont la mémoire récente de leur formation</i> »</p>	<p>6. Mise en place d'une procédure de récolte systématique des données des anciens étudiants pour améliorer le Réseau Alumni (Plateforme Carrer Center)</p>	<p>C. DESAUVAGE</p>	<p>2019-2020</p>	<p>-<u>Témoignages</u> des parcours suivis par les anciens auprès des étudiants lors des portes ouvertes ou dans des capsules vidéo (entrée dans la vie professionnelle ou poursuite d'études).</p>
	<p>7. Organisation d'une enquête auprès des étudiants 6 mois après leur diplôme.</p>	<p>C. DESAUVAGE</p>	<p>2019-2020</p>	<p>Informations quant au <u>taux d'insertion professionnelle</u> (observatoire des métiers) ou des <u>cursus « passerelles »</u> suivis</p>
<p>RE 2018, p. 12 « <i>Une ouverture sur l'international permettrait aux étudiants de se former en approche critique</i> »</p>	<p>8. Promouvoir nos relations internationales dans le domaine juridique avec notamment la signature d'un partenariat avec l'Université d'Artois.</p>	<p>M. MONNART A. BERENATO</p>	<p>2019-2020</p>	<p>-Augmentation de la <u>mobilité étudiante</u> -Partenariat avec une institution étrangère pour valoriser les <u>échanges enseignants</u>.</p>
<p>RE 2018, p.13 «<i>Le campus économique serait un endroit approprié pour accueillir des événements réguliers et des rencontres professionnelles</i> »</p>	<p>9. Collaboration avec le barreau de Mons-Tournai et le Forum financier Mons-La Louvière pour l'organisation de leurs cycles de conférences.</p>	<p>M. MONNART A. RAUCENT</p>	<p>2019-2020</p>	<p>-Recyclage des enseignants sur des sujets d'actualité ou sur l'impact des modifications législatives. -Aiguiser la curiosité et affiner l'esprit critique des étudiants appelés à réagir lors de ces <u>conférences</u>. - Elargir le spectre des étudiants sur les <u>thématiques innovantes</u> ou des controverses jurisprudentielles et/ou doctrinales en matière de travaux de fin d'études - Densifier des relations interpersonnelles et/ou professionnelles - accroître la <u>visibilité du campus économique</u></p>

**Axe 3 : Cohérence du programme – Approches pédagogiques.**

Recommandations des experts	Actions envisagées	Responsables d'action - pilotes	Échéances	Résultats attendus (indicateurs de suivi)
<i>RE 2018, p.16 « Il reste un chantier à ouvrir relativement à la modernisation de la pédagogie en droit »</i>	1. Mise en place de modules de formation pour l'apprentissage de nouvelles approches pédagogiques avec la collaboration de professionnels – Form@Hetic –	ENSEIGNANTS	2018-2019	-Renforcement dans les pratiques des enseignants de l'utilisation critique des technologies de l'information et de la communication pour l'Education ( <u>TICE</u> )
	2. Participation à une formation « Propulse Et vous » de Synhera	A.SENELLE V. DENOZ	2018-2019	-Amélioration des compétences transversales requises pour faire de la <u>recherche scientifique</u>
	3. Mise sur pied d'un voyage de mémoire à Auschwitz	F.GILLARD J.F.LETULLE H.VANCOPPENOLLE	2018-2019	-Réflexions et prise de recul des étudiants quant aux notions abordées dans le cours de fondement du droit et conscientisation de l'importance du <u>respect des droits fondamentaux</u> par un témoignage de l'histoire.
<i>RE 2018, p. 16 « Le comité des experts s'interroge sur la politique linguistique de la section »</i>	4. Développer des méthodes alternatives d'apprentissage des langues notamment via la plateforme Moodle.	EQUIPE LINGUISTIQUE	2019-2020	- <u>Accompagnement différencié</u> et soutien des étudiants avec un bagage linguistique plus léger en fonction de leur parcours scolaire identifié
	5. Mise en place de tables de conversation en néerlandais et en anglais	H. VANCOPPENOLLE A.VANHERPE M.CLAERBOUDT C.GOBERT	2018-2019	-Obtention d'un bagage linguistique plus étoffé tant au niveau juridique que de la communication pour inciter les étudiants à envisager une <u>mobilité internationale</u> et élargir les perspectives d'emploi.
	6. Organisation de présentation orale en langue des projets	H. VANCOPPENOLLE	2018-2019	-Donner une plus grande aisance en <u>communication orale</u> néerlandaise

**Axe 4 : Mise en œuvre de ressources et dispositifs pour l'efficacité et équité du programme.**

Recommandations des experts	Actions envisagées	Responsables d'action - pilotes	Échéances	Résultats attendus ( <u>indicateurs de suivi</u> )
<i>RE 2018, p. 18 «Le souffle nouveau apporté par de nouvelles recrues alimenterait de façon bénéfique la réflexion sur l'avenir de ce bachelier »</i>	1. Mise en place de binômes d'intervenants professionnels et d'enseignants à titre principal	G.GOSSIEAUX F. PECRIAUX B. DURANT A. VANHERPE P. LEGRAND C. DESAUVAGE S. MALAISE	2018-2019	-« <u>Métissage synergique</u> » suite à la concertation entre les praticiens et les enseignants pour mieux cibler l'enseignement de certaines matières  - <u>Consultation des étudiants</u> (audition de divers points de vue des étudiants).
<i>RE 2018, p.19 « Le Comité d'experts constate qu'il n'existe pas encore de données évaluatives sur la corrélation entre l'accompagnement des étudiants et leurs résultats »</i>	2. Recrutement d'une personne ressource dans la coordination pédagogique pour le suivi des étudiants, l'aide à la réussite, l'enseignement inclusif, l'évaluation des enseignements  3. Confection d'un aide-mémoire sur les grands troubles de l'apprentissage	P. LEGRAND	2018-2019          2019-2020	- <u>Accompagnement personnalisé</u> des étudiants dans la compréhension de leur Programme Annuel d'Etudes (PAE), y compris les étudiants à besoin spécifique. - Diminuer le <u>taux d'absentéisme</u> et de <u>décrochage</u> suite à l'analyse des relevés d'absence effectués par les enseignants - Analyse des données sur l'origine académique des étudiants et sur l'absentéisme avec mise en place de <u>tutorat plus rapide</u> - Encourager la <u>participation des étudiants aux EE</u> et leur faire un feed-back après le traitement des résultats obtenus - Mise en place de <u>remédiations</u> après les entretiens individuels avec les étudiants à l'issue des conseils de classe en Bloc 1 et 2 - Permettre aux enseignants de déceler plus précocement les étudiants en difficulté ( <u>ressources</u> ).



<i>RE 2018, p. 19 « Actuellement les enseignants en droit actualisent leurs connaissances sur leur propre initiative »</i>	4. Formation continue offerte aux enseignants, prise en charge institutionnelle des participations à des colloques	M. MONNART	Action récurrente	Actualisation des connaissances disciplinaires ( <u>missions</u> ).
<i>RE 2018, p.19 « Les horaires de la bibliothèque ne sont pas toujours adaptés notamment en période de blocus »</i>	5. Aménagement d'un nouveau local informatique équipé des logiciels juridiques avec libre accès pour les étudiants	T. SERVAIS J.P.DEBRUXELLES	2018-2019	- <u>Accès</u> illimité des étudiants aux bases juridiques gratuites bilingues en dehors des heures d'ouverture revues de la bibliothèque. - Faciliter pour les étudiants la finalisation de leurs travaux et la révision des cours.
<i>RE 2018, p. 19 « Les étudiants ne se rendent pas systématiquement en bibliothèque et ne sont pas suffisamment guidés »</i>	6. Organisation d'une visite guidée et formation aux logiciels et à la navigation à la bibliothèque de l'ULB	A.HERNE F.GAUBE	Action récurrente	Familiariser les étudiants à la <u>diversité des outils de recherche</u> en vue de la finalisation de leurs travaux et du TFE.
<i>RE 2018, p.18 « Les salles mises à disposition des étudiants ne sont pas suffisamment nombreuses »</i> <i>RE 2018, p.18 « Un changement de l'approche pédagogique exigerait des locaux modulables »</i>	7. Réaménagement d'un local de travail pour les étudiants  8. Mise en chantier de l'espace « Conciergerie »	T. SERVAIS  COLLEGE DE DIRECTION	2018-2019  2019-2020	- Meilleure qualité de l' <u>environnement de travail</u> pour les étudiants.  - Faciliter l'exploitation de <u>pédagogies alternatives</u> .
<i>RE 2018, p.19 « Le Comité d'experts constate que la plateforme MOODLE n'est pas forcément utilisée pour remédier aux difficultés des étudiants »</i>	9. Consolider et optimiser l'utilisation de la plateforme Moodle	ENSEIGNANTS	Action récurrente	- Augmentation du <u>taux de réussite d'AA</u> associées aux taux les plus faibles (comptabilité – droit fiscal) avec un <u>apprentissage Individualisé</u> et des possibilités de s'entraîner « à son rythme » aux exercices et de remédier aux lacunes identifiées (langues)